

Activité ► **STAGE VOILE MARS 2012**

TYPE DE LICENCES : RENVOIS (1) ET (2)

Licence sans autre fédération : ► Licence Loisir : 8 €

Licences avec autres fédérations ou certaines activités : ► Licence Adhésion : 4 €

ETAT CIVIL DU DEMANDEUR

M. Me Mlle

Nom ► Nom de jeune fille ► Prénom ►
 Né(e) le ► / / Lieu de naissance ► Nationalité ►
 Adresse ►
 Code Postal ► Ville ► Profession ►
 Domicile Professionnel Portable
 Téléphone ►
 Courriel ►

ETAT SPORTIF DU DEMANDEUR (Licence fédération délégataire ou autre)

Licence fédérale : OUI NON

Numéro :

Compétition : OUI NON

Certificat médical : OUI NON

ACCORD DE LICENCE

Informatique et libertés

"La Loi informatique et liberté N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du Secrétaire Général de l'ASPTT. Ces coordonnées pourront être cédées à des partenaires commerciaux avec faculté pour le licencié de s'opposer à leurs divulgations.

Cession du droit à l'image

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisées dans le cadre de ma participation aux manifestations soient publiées et diffusées à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres ou sur le site internet par des moyens de reproduction photomécaniques (films, cassettes vidéo, etc;) sans avoir le droit à une compensation.

Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part de la FSASPTT Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part des partenaires de la FSASPTT

Autorisation parentale (pour les mineurs)

Je soussigné(e) : Nom ► Prénom ► en qualité de ►
 Père Mère Tuteur représentant légal de :

certifie lui donner l'autorisation de :

- se licencier à la FSASPTT et d'adhérer à l'ASPTT Marseille pour toutes les activités
- prendre place dans un véhicule de l'association ou une voiture particulière, afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisirs au cours de la saison
- quitter seul l'ASPTT après sa scéance de navigation Cocher une case ► Oui Non

J'autorise les responsables à faire procéder à toute intervention médicale d'urgence.

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom ► Prénom ► Téléphone ►

Assurance : (1)

L'établissement d'une des 2 licences permet à son titulaire de bénéficier des assurances Responsabilité civile, Assistance et Dommages corporels souscrites par la FSASPTT. L'assurance "dommages corporels" est facultative mais la FSASPTT vous informe que les risques encourus lors de la pratique d'une activité sportive peut donner lieu à des accidents sur lesquels il convient de s'assurer par le biais d'une assurance dommages corporels. Le montant de l'assurance compris dans le prix de la licence loisir est de 1,84 € et dans celui de la licence adhésion est de 0,60 €. Si vous ne souhaitez pas cette assurance dommages corporels, le montant de cette dernière sera déduit.

En cas de refus de souscription de l'assurance dommages corporels, le club doit s'assurer que le bénéficiaire a bien pris connaissance des informations assurances figurant sur la notice d'information à conserver par le licencié et qu'il prend sa décision en toute connaissance de cause.

Je soussigné(e) : Nom ► Prénom ► reconnaît avoir pris connaissance :

- de la notice d'assurance m'informant du résumé des garanties incluses dans le contrat d'assurance et adhérer au contrat national proposé par la FSASPTT (notice aussi disponible sur le site www.asptt.com).
- des statuts et règlement intérieur (disponibles au secrétariat général de l'association)

Je suis satisfait à la visite médicale OBLIGATOIRE m'autorisant à pratiquer le ou les sports considérés

Il est rappelé qu'en cas de refus d'adhésion aux garanties proposées par une autre fédération, l'assurance de la FSASPTT ne prendra pas en charge les risques refusés, et par conséquent refusera le dossier de sinistre.

Refus d'assurance : (2)

Si le soussigné refuse de souscrire à l'assurance Dommages Corporels, il reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de la pratique d'une activité sportive pouvant porter atteinte à son intégrité physique et il coche la case ci-dessous : **Je ne souhaite pas souscrire d'assurance Dommages Corporels**

Je ne souhaite pas souscrire à l'assurance Dommages Corporels

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations portées ci-dessus et m'engage à respecter la réglementation de la Fédération sportive des ASPTT

A

le

Signature obligatoire (du demandeur ou du représentant légal)

Détail de la cotisation

Adhésion statutaire	<input type="text"/>
Licence fédérale délégataire	<input type="text"/>
Cotisation	<input type="text"/>
Licence FSASPTT	<input type="text"/>
Total	<input type="text"/> - €
<i>Aide, réduction, etc.</i>	<input type="text"/> - €
Complément de Licence FSASPTT	<input type="text"/>
Total à payer	<input type="text"/> - €

Paiement en 1 fois

2 fois

Modes de paiement - (chèque bancaire : paiement en 2 fois à un mois d'intervalle)

Espèces : _____ CB

Chèque(s) bancaire(s) N° chèque(s)

Chèque vacances du N° _____
du N° _____

Chèque (s) L'attitude 13 du Conseil Général 13 _____

Renseignements ASPTT

- Président Secrétaire Trésorier Cadre technique Arbitre/Officiel Membre comité section
- Membre CA ASPTT Marseille

Renseignement S.R.I.A.S

Précisez le ministère de tutelle pour la réduction SRIAS

- Finance Défense Emploi et solidarité Education nationale Intérieur
- Justice Agriculture Culture et environnement Equipement et transport
- Jeunesse et Sport **Ayant droit :** _____

Assurance complémentaire liée à la Licence FFV

J'atteste avoir reçu une notice reprenant les garanties d'assurance liées à la licence F.F.V. Je reconnais avoir été informé(e) des possibilités de souscription de garanties complémentaires dont des capitaux Invalidité et Décès plus importants (Assurance MMA voir le document joint) je refuse de souscrire aux garanties complémentaires je souscris à l'une des formules de _____

OPTION CHOISIE 1 2 3 4

Attestation de Brevet de Natation: obligatoire

A partir de 16 ans : je soussigné(e) :

atteste de mon aptitude à plonger et à nager au moins 50 mètres.

Pour les moins de 16 ans : je soussigné(e) (le représentant légal) :

atteste que l'enfant
est capable de s'immerger et de nager au moins 25 mètres.

Pour les plus petits : je soussigné(e) (le représentant légal) :

atteste que l'enfant
est familiarisé à l'eau, qu'il est capable de se déplacer sur 20 mètres avec brassière et de s'immerger.

Document à remplir et à conserver à la Section Voile avec le CERTIF. MED.

STAGES VOILE MARS 2012

Nom ▶

Prénom ▶

date de naissance ▶

Déjà Adhérent ASPTT

Déjà Adhérent VOILE

Déjà Licencié Voile

Adresse ▶

Code Postal ▶

Ville ▶

Téléphone ▶

Domicile Professionnel

Portable

Courriel ▶

Remarques: Allergies, traitement médical

Semaine choisie ▶

Du

05-mars

au

09-mars

2012

PAS DE STAGES LE MATIN

A-M ▶

Dériveur Jeune 9 à 12 ans

PAV Jeune 10 à 14 ans débutant

Support ▶

Dériveur jeune)

Planche à voile

Réduction	Participation
Famille 2è enfant <input type="checkbox"/>	LA POSTE <input type="checkbox"/>
	SRIAS <input type="checkbox"/>

Commentaires :

Total à payer :

règlement commun avec

règlement partagé en

règlement débiteur différent

chèques

Mode de paiement :	Carte Bancaire	Chèque(s)	Espèces	Chèques Vacances	Chèques Lattitude	Avoir :
Montant versé :						

A Marseille, le:

signature :